



Non au licenciement de notre femme de ménage

Mme Ghrissia CHERIFI, notre femme de ménage, nous a fait part de sa mise à pied à titre conservatoire par la direction de Pro Impec.

Elle est convoquée le 18 juin, pour un entretien préalable à licenciement, notamment pour insuffisance de son travail, dénoncée par l'Onera.

Les personnels des départements de l'Onera où Ghrissia fait le ménage (DCSD, DOTA, DTIM), directement concernés, estiment que son travail quotidien est très satisfaisant.

Indignés, ils ont spontanément signé des pétitions dans leur département respectif.

Nous, personnel de l'ONERA, dénonçons cette injustice. Nous ne comprenons pas l'attitude de la direction de l'Onera dans cette affaire et lui demandons de revoir sa position, très lourde de conséquence pour une personne en situation précaire.

Les nombreux dysfonctionnements de cette entreprise ont été pointés à plusieurs reprises par les IRP du centre de Toulouse (CE, DP, CHSCT) et portées à la connaissance du président (en réunion CCE) et du secrétaire général. Les conditions de travail des salariés se sont notablement dégradées depuis le remplacement de TFN par Pro Impec, le gagnant de la logique économique mise en place par la direction de l'Onera.

Les IRP attendaient donc de cette dernière qu'elle porte une attention particulière au respect du code du travail par Pro Impec et non qu'elle contribue directement à un licenciement.

Nous demandons à la direction du centre de Toulouse d'empêcher ce licenciement et à la direction de Pro'Impec de ne pas licencier Mme Ghrissia CHERIFI.

Ce licenciement aurait des conséquences graves pour madame Cherifi, en conditions précaires, et dégraderait sévèrement les relations des IRP et syndicats ainsi que du personnel avec la direction locale.